

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC WORKS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 11 /AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 du 09/03/18

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Ngoazik – Zang Ayong - Olamze - Carrefour Meyo Biboulou (aux produits stabilisants) dans la Région du sud, Département de la Vallée du Ntem, programme annuel 2018.

**Financement : Budget MINTP, Exercices 2018 et suivants,
Ligne 52 36 467 04 44 18 180 2250.**

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel-d'Offres-National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes en terre pour l'exercice 2018, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Ngoazik – Zang Ayong - Olamze - Carrefour Meyo Biboulou (aux produits stabilisants) dans la Région du sud, Département de la Vallée du Ntem, programme annuel 2018.

2. Allotissement

Les travaux sont repartis en **un (01) lot** comme suit :

N° de lot	Régions	Département	Tronçons	Longueur estimée (KM)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention
2-SU/18	SUD	VALLEE DU NTEM	NGOAZIK – ZANG AYONG - OLAMZE – CARREFOUR MEYO BIBOULOU	52	382 500 000	06	réhabilitation aux produits Stabilisants
COUT TOTAL DU PROJET					382 500 000		

3. Consistance des travaux :

Ces travaux consisteront à la réhabilitation de la route Ngoazik – Zang Ayong - Olamze - Carrefour Meyo Biboulou, aux produits stabilisants concernés. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO) en utilisant des produits qui augmentent la capacité portante du sol, améliorant le caractère hydrophobe des matériaux en place notamment les matériaux argileux.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

➤ **Zone non traitée aux produits stabilisants**

Groupe 1 : travaux manuels,

- Curage des buses,
- Curage des ouvrages,
- Réfection de platelage,
- Etc.

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

- Dégagement mécanique à la pelle chargeuse,
- Remblai ;
- Curage des buses,
- Curage des ouvrages,

- Déblai ;
- Couche de roulement ;
- Reprofilage simple ;
- Reprofilage compactage ;
- Mise en forme de la plate-forme ;
- Curage des ouvrages existants ;
- Curage des ouvrages hydrauliques transversaux ;
- Fourniture et pose des buses ;
- Construction de puisard.

➤ **Zone critiques des chaussées traitées aux produits stabilisants**

- Scarification du sol en place ;
- Traitement du matériau au stabilisant ;
- Malaxage du matériau ;
- Mise en forme de la chaussée
- Répandage du matériau ;
- Compactage du matériau
- etc.

4. Participation et origine :

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de BTP de droit camerounais:

5. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2018 et suivants, Ligne 52 36 467 04 44 18 180 2250.

6. Délai d'exécution :

Le délai global d'exécution des travaux est de 06 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

7. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché:

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maitre d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maitre d'Ouvrage qui est le Ministre des Travaux Publics.

8. Cautionnement provisoire (garantie de soumission):

Les offres devront être accompagnées, pour ce lot, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission en Francs CFA
2-SU/18	6 000 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est

où est logé la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier Mvog-Ada.

10. Acquisition du dossier d'appel d'offres :

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier Mvog-Ada, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

11. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

12. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier Mvog-Ada, au plus tard le 18/04/2018 à 13 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 11 /AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 du 9/03/2018

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Ngoazik – Zang Ayong - Olamze - Carrefour Meyo Biboulou (aux produits stabilisants) dans la Région du sud, Département de la Vallée du Ntem, programme annuel 2018.

Financement : BUDGET MINTP, Exercices 2018 et suivants,

Ligne 52 36 467 04 44 18 180 2250.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

13. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

14. Ouverture des offres :

L'ouverture des offres aura lieu le 18/04/2018 dès 14 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures du Ministère des Travaux Publics siégeant à la salle de réunion de ladite commission sis à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

L'ouverture des offres aura lieu le 18/04/2018 dès 14 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures du Ministère des Travaux Publics siégeant à la salle de réunion de ladite commission sis à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

15. Critères d'évaluation des offres :

Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées dans le DAO :

b) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;
- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Une note d'organisation et méthodologie cohérente avec consistance des travaux ;
- Une référence des travaux de construction, d'entretien ou de réhabilitation de route d'un montant au moins égale à cent cinquante millions (150 000 000) de francs CFA ;
- Une capacité financière d'un montant au moins égale à cent millions (100 000 000) de Francs CFA, établie par une banque de 1^{er} ordre.

c) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée, datée et signée;
- Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page;
- Le devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté;
- Le sous – détail des prix unitaires quantifiés paraphé.

d) Non justification de la possession en propre de l'un des matériels minimums suivants :

- Une niveleuse ;
- Un compacteur ;
- Un camion benne ;
- Un camion citerne à eau ;
- Une Pelle chargeuse.

e) Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié ;

f) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 17 critères au moins sur l'ensemble des 24 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **24 critères essentiels** ci-dessous citées :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **11 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **11 critères** ;
- c) L'attestation de visite des lieux signée, datée et cachetée sur **1 critère**;
- d) Le rapport illustré de la visite de site sur **1 critère** ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

16. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Attribution du marché

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

18. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Marchés Publics / Service des Appels d'Offres, Tél : 222 22 92 34 / 222 23 14 22, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier Mvog-Ada.

Fait à Yaoundé, le 09/03/18

Le Ministre des Travaux Publics
Maitre d'Ouvrage.



Emmanuel NCANOU



OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

No 11 /AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 of 09/03/18

In emergency procedure for the execution of the rehabilitation works of the Ngoazik –Zang Ayong - Olamze - Meyo Biboulou Junction road (using stabilizing products) in the South Region, Vallée du Ntem Division, 2018 annual programme.

Financing: MINTP Budget for the 2018 Financial Year and sequent
Line: 52 36 467 04 44 18 180 2250.

On behalf of the Government of the Republic of Cameroon, the Minister of Public Works, Project Owner, hereby issues in emergency procedure, an Open National Invitation to Tender for the above works.

1. Object

Within the framework of the earth roads maintenance campaign for the 2018 Financial Year, the Minister of Public Works, Project Owner, hereby issues an Open National Invitation to Tender for the execution of the rehabilitation works of the Ngoazik –Zang Ayong - Olamze - Meyo Biboulou Junction road (using stabilizing products) in the South Region, Vallée du Ntem Division, 2018 annual programme.

2. Allotment

The works shall be tendered for in one (1) lot as follows:

LOT No.	Division	Division	Road	Estimated length (Km)	Estimated budget, incl. of taxes	Timeframe (months)	Type of intervention
2-SU/18	SOUTH	VALLEY OF NTEM	NGOAZIK – ZANG AYONG - OLAMZE - MEYO BIBOULOU JUNCTION	52	382 500 000	06	rehabilitation using stabilizing products
TOTAL COST OF PROJECT					382 500 000		

3. Scope of works

The works shall consist in the the rehabilitation works of the Ngoazik – Zang Ayong - Olamze - Meyo Biboulou Junction road (using stabilizing products). This means a combination of Equipment Intensive (HIEQ) and Labour Intensive (HIMO) methods using products that increase the bearing capacity of the soil, thereby improving the hydrophobic character of existing materials especially clay materials.

The works shall involve the following tasks inter alia:

➤ **Area non treated using stabilizing products**

1st group: Manual labour

- Cleansing of ring and pipe culverts;
- Cleansing of structures;
- Repairing of the floor plate;
- etc.

2nd group: Mechanized labour using Equipment Intensive (HIEQ) method

- Mechanized removal with a loader;
- Backfill;
- Cutting;

- repairing of the floor plate,
- etc.

- Wearing course;
- Simple reshaping;
- Reshaping compaction
- Reshaping of the platform;
- Cleansing of existing structures;
- Cleansing of transversal hydraulic structures;
- Supply and laying of ring and pipe culverts;
- Construction of sumps.

➤ **Critical area of carriageway treated using stabilizing products**

- Scarification of the soil;
- Treatment of material with stabilizing product;
- Mixing of material;
- Shaping of the carriageway;
- Spraying of material;
- Compaction of material
- Etc.

4. Eligibility

Participation in this tender shall be open on equal conditions to all Cameroon-law abiding contractors of the public works and civil engineering sector.

5. Financing

Works under this tender shall be financed by the budget of the Ministry of Public Works for the 2018 Financial Year et seq, line 52 36 467 04 44 18 180 2250.

6. Timeframe

The overall execution timeframe shall be six (06) calendar months, with effect from the date of notification of the Notice to Proceed.

7. Contracting authority

After the evaluation of offers, the contract shall be signed between the Cameroon Ministry of Public Works, Project Owner and the successful tenderer.

8. Provisional guarantee (bid bond)

Tenders for this lot shall include a provisional guarantee (bid bond), issued in keeping with the tender model by a first class banking institution approved by the Minister in charge of finance. The amount of the guarantee shall stand as follows:

Lot No.	Provisional guarantee in CFAF
2-SU/18	6 000 000

The provisional guarantees of unsuccessful tenderers shall be released automatically at most thirty (30) days with effect from the expiration of the tender validity. That of the successful tenderer shall be released after the constitution of the definitive guarantee.

9. Consultation of tender documents

The tender documents may be consulted at the MINTP Sub-Department of Public Contracts (Tenders Service), situated on the ground floor of KEANO Building, located behind the building hosting the Special Taxation Registration Unit (see paved entrance) Mvog-Ada quarter.

released after the constitution of the definitive guarantee.

10. Acquisition of tender documents

The tender documents may be obtained at the MINTP Sub-Department of Public Contracts (Tenders Service), situated on the ground floor of KEANO Building, located behind the building hosting the Special Taxation Registration Unit (see paved entrance) Mvog-Ada quarter, upon presentation of a receipt of payment into the Public Treasury of a non-refundable fee of **one hundred and fifty thousand (150 000) CFA F.**

Such a receipt shall identify the payer as representing the contractor willing to participate in the tender.

11. Presentation of tenders

The tender constituent documents shall be presented in three volumes enclosed in a simple envelope as follows:

- Envelope A containing the Administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the Technical proposal (Volume 2);
- Envelope C containing the Financial offer (Volume 3).

All the constituent documents (envelopes A, B and C) shall be enclosed in a large and sealed outer envelope bearing only the subject of the tender concerned.

The different documents of each tender shall be numbered in the order indicated in the tender file and separated by dividers of the same colour other than white.

12. Submission of tender

Drafted in English or French and in septuplicate (7) including one original and six (6) copies, labelled as such, tenders shall be submitted at the MINTP Sub-Department of Public Contracts (Tenders Service), situated on the ground floor of KEANO Building, located behind the building hosting the Special Taxation Registration Unit (see paved entrance) Mvog-Ada quarter no later than 18/04/18 at 13 a.m. They shall bear the following:

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
No 11 /AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 of 09/03/18
In emergency procedure for the execution of the rehabilitation works of the Ngoazik –Zang Ayong - Olamze - Meyo Biboulou Junction road (using stabilizing products) in the South Region, Vallée du Ntem Division, 2018 annual programme.

**Financing: MINTP Budget for the 2018 Financial Year et sequent
Line: 52 36 467 04 44 18 180 2250.
To be opened only at the tender-evaluation session."**

13. Tender compliance

Tenders received after the submission deadline or those not respecting the separation mode of the financial offer from the administrative documents and the technical proposal shall be rejected.

Lest they be rejected, shall be submitted only the originals or true copies of the relevant administrative documents, certified by the issuing service in keeping with the requirements of the Special Tender Regulation.

They must date less than three (3) months old on the initial tender-submission deadline.

14. Opening of tenders

Tenders shall be opened on 18/03/18 at 14 a.m, in the meeting room of the MINTP Infrastructural Projects Tenders Board, situated at the Centre Regional Delagation of Public Works.

Tenders shall be opened once and in four stages:

They must date less than three (3) months old on the initial tender-submission deadline.

14. Opening of tenders

- Stage 1: Opening envelope A containing the administrative documents (volume 1),
- Stage 2: Opening envelope B containing the technical proposal (volume 2)
- Stage 3: Opening envelope C containing the financial offer (volume 3)

All tenderers may attend the opening session or each have themselves represented by only one duly mandated person (even in the event of joint-venture) of their choice with sound knowledge of their file.

15. Tender evaluation criteria

Eliminatory criteria

- a) Incomplete administrative file due to the absence of one of the relevant documents**
- b) Incomplete technical proposal due to the absence or non-conformity of:**
 - A former declaration attesting that the tenderer has not abandoned a contract during the past three (3) years and that he is not on the list of defaulting contractors published by MINMAP;
 - A Foreman with the relevant qualification (document 3);
 - A consistent organization and methodology note with consistency of work;
 - A reference of road construction, maintenance or rehabilitation works of an amount of at least one hundred and fifty million (150 000 000) CFA francs;
 - A financial capacity of at least one hundred million (100 000 000) CFA francs, established by a first-rate bank.
- c) Incomplete financial file due to the absence or non-conformity** of the following documents;
 - A signed, dated and tamped tender;
 - The price list (document 6) in keeping with the model with indications of prices exclusive of VAT in figure and words, initialed to all pages and signed to the last;
 - The quantitative and cost estimate dated, signed and sealed;
 - The quantified unit price sub-details initialed.
- d) Non ownership of one of the following minimim equipment:**
 - A grader;
 - A compactor;
 - A tipping truck;
 - A water tank truck;
 - A loader.
- e) Omission of a quantified unit price in the price list;**
- f) False declaration or forged document;**
- g) Failure to meet a total of 17 out of the 24 essential criteria.**

Essential criteria

The technical proposal shall be evaluated as per the following 24 essential criteria:

- a) Supervisory staff proposed (document 9.5) out of **11 criteria**;
- b) Equipment to be mobilized out of **11 criteria**;
- c) Attestation of site visit signed, dated and sealed by the tenderer out of **1 criterion**;
- d) The illustrated report of the site visit out of **1 criterion**.

NB: Any public agent listed among the the staff and who has not presented all the documents likely to justify his liberation from the Public Service shall not be considered.

16. Tender validity

Tenderers shall be bound by their tender for a period of ninety (90) days with effect from the tender-submission deadline.

17. Contract award

The contract shall be awarded to the tenderer with the lowest bid and having the relevant technical and administrative capacities.

Tenderers shall be bound by their tender for a period of ninety (90) days with effect from the tender-submission deadline.

18. Further information

Additional technical information may be obtained at the MINTP Department of General Affairs, Sub-Department of Public Contracts / Tender Service, Tel : 222 22 92 34 / 222 23 14 22, situated on the ground floor of KEANO Building, located behind the building hosting the Special Taxation Registration Unit (see paved entrance) Mvog-Ada quarter.

Yaounde, 09/03/18

**The Minister of Public Works
Project Owner**

